

**PROCES-VERBAL DE L'ATELIER DE PROMOTION DU DIALOGUE ENTRE LES
RAPATRIÉS ET LES RÉSIDENTS AU VILLAGE RURAL INTEGRE (VRI) DE LA
COLLINE NYABIGINA, ZONE KABONGA EN COMMUNE NYANZA-LAC**

(Makamba, du 24 au 26 avril 2012)

0. Introduction

L'O.N.G. Rema Ministries, en étroite collaboration avec M. l'Administrateurs de la Commune Nyanza-Lac :

- Se référant au mot d'ordre de Son Excellence M. le Président de la République qu'il adresse régulièrement à la Nation en demandant à chaque citoyen d'user de tous les moyens à sa disposition pour réconcilier les fils et filles du pays ;
- Ayant à cœur que le Gouvernement du Burundi veut faire du Village Rural Intégré (VRI) de Nyabigina, un village modèle pour toute la population burundaise dans son ensemble et pour la Communauté Internationale en matière d'intégration sociale et de développement économique aussi bien pour les résidents que pour les rapatriés qui y sont installés ;
- Ayant pris le temps nécessaire pour faire le tour d'horizon des nombreux problèmes rencontrés dans ce village pouvant constituer un handicap à la cohabitation pacifique que tout le monde appelle de ses vœux ;
- Etant assurés de l'appui financier qui leur est accordé par le Conseil Danois pour les Réfugiés (CDR) en vue de l'exécution de ce programme de dialogue entre les rapatriés et les résidents depuis sa conception jusqu'à la clôture ;

Ils ont lancé une invitation à plusieurs responsables issus de différents secteurs d'activités du pays pour participer à un atelier de promotion du dialogue entre les résidents et les rapatriés installés dans ce Village Rural Intégré de Nyabigina.

Il s'agit notamment :

- des Responsables administratifs à la base de la Commune Nyanza-Lac ;
- du Président et du Vice-Président du Conseil Communal de Nyanza-Lac ;
- des Administrateurs des 7 Communes partenaires de Rema Ministries (Rumonge, Nyanza-Lac, Mabanda, Kibago, Kayogoro, Bukemba et Giharo) ;
- du Conseiller Principal du Gouverneur de la Province Makamba ;
- des Directeurs en charge respectivement du Rapatriement, de l'Aménagement du Territoire, de la CNTB¹ et du PARESI² ;
- des Représentants des Organisations Internationales (PNUD, HCR, IRC) ;

¹ CNTB : Commission Terre et Autres Biens.

² PARESI : Programme de Réinsertion des Sinistrés.

- des Représentants des Organisations Sans But Lucratif ou O.N.G. nationales (Ligue Iteka, la Maison de Dialogue, Association Dushirehamwe, Turikurutonde, Iriakanabu,...);
- des Journalistes contractés pour préparer un documentaire sur ce programme ;
- des animateurs et Encadreurs de Rema Ministries.

2. Participation et calendrier de travail

2.1. Nombre de participants

Tous les participants étaient au nombre de 47 en provenance de différents Ministères, des Communes et du Bureau du Gouverneur de la Province Makamba, des Organisations Internationales, des O.N.G. locales et de MENYA Media Studio.

La liste des participants est annexée au présent rapport.

2.2. Temps imparti à l'atelier

Compte tenu des préoccupations soulevées par les tensions persistantes entre les rapatriés et les résidents du Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina, il s'est avéré indispensable de passer trois longues journées, dans un lieu retiré du monde, pour échanger sur cette situation conflictuelle et trouver des voies et moyens appropriés pour résoudre des problèmes clairement identifiés.

Ainsi, les travaux de cet atelier se sont déroulés à l'Hôtel Muyogo, sur la route vers Rutana, à la périphérie de la ville de Makamba.

2.3. Horaire des activités

Les deux premières journées (24-25/05/2012) et l'avant-midi de la troisième journée (26/05/2012) ont été consacrés à des échanges et discussions au cours des séances plénières en vue d'échanger sur la situation qui prévaut dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina en vue de cibler les problèmes cruciaux auxquels font face aussi bien les rapatriés que les résidents de ce village.

Les activités commençaient à 8 heures du matin jusqu'à midi et reprenaient à 14 heures jusqu'à 16:30 heures.

L'après-midi de la troisième journée a été consacré d'abord à des travaux en groupes qui ont été suivis par une séance plénière au cours de laquelle il a été possible de dégager des conclusions et recommandations.

À la clôture des activités, les participants à l'atelier ont été invités à un cocktail en vue de leur adresser des félicitations pour les résultats concluants auxquels ils ont aboutis.

3. But de l'atelier

Le présent atelier a été organisé en vue de passer en long et en large les nombreux problèmes auxquels font face les rapatriés et les résidents du Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina en vue de trouver les voies et moyens pour ramener l'entente et la cohabitation pacifique entre ces deux groupes en confrontation.

4. Objectifs poursuivis du programme

L'O.N.G. Rema Ministries ensemble avec M. l'Administrateur de la Commune Nyanza-Lac, visent les objectifs du programme suivants:

1. Briser le silence et lutter contre l'ignorance affichée par les résidents et les rapatriés vivant dans le village rural intégré de Nyabigina;
2. Donner la bonne information aux différents groupes de personnes et initier le dialogue sur les questions à l'origine de mécontentement ;
3. Initier le processus de dialogue et prendre des mesures nécessaires en vue de briser l'animosité croissante entre les résidents et les rapatriés de ce village ;
4. Initier le processus visant à rétablir la confiance entre les différents groupes et les autorités administratives à différents niveaux ;
5. Initier le processus de prise de décisions sur la façon dont les rapatriés vont dorénavant recevoir de la nourriture et d'autres formes d'assistance et surtout pouvoir cultiver les terres agricoles qui leur sont attribuées ;
6. Mettre un terme aux visites intempestives au bureau de l'Ombudsman et d'autres bureaux notamment au Ministère de la Solidarité ou au HCR par les rapatriés et rechercher ensemble une solution alternative ;
7. Elaborer un message unique à l'intention de la population de Nyabigina ;
8. Planifier des descentes conjointes sur le terrain à Nyabigina en vue d'approcher la population avec un message de paix et des solutions alternatives vis-à-vis des promesses faites aux différents groupes ;
9. Documenter ce processus afin qu'il puisse servir de modèle lors d'autres tentatives de médiation future.

5. Résultats attendus

1. Amélioration des relations d'entente et de cohabitation pacifique entre les résidents et les rapatriés du Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina;
2. Rétablissement de la confiance entre l'administration à tous les niveaux, d'un côté, puis les résidents et les rapatriés, de l'autre ;
3. Fourniture d'une information équilibrée à toute la population de Nyabigina ;
4. Amélioration de l'assistance en vivres et autres formes d'assistance aux rapatriés et aux résidents et avoir une vision plus claire sur la façon dont les rapatriés pourront accéder aux terres cultivables leur attribuées ;
5. Documentation de ce processus de médiation en vue de s'en inspirer pour trouver des solutions à des situations similaires qui seraient identifiées à l'avenir.

6. Liste des questions retenues en séances plénières

- Question n° 1 : Il avait été promis aux résidents ayant accepté de donner des parcelles pour la construction qu'ils allaient recevoir d'autres terrains de superficie égale dans la zone réservée aux cultures. Malheureusement, cette question n'a pas encore été résolue.
- Question n° 2 : Il existe parmi ces résidents ceux qui n'ont pas encore bénéficié des maisons parce que leurs noms ne se trouvaient pas sur les listes dressées par les autorités à la base et par le Point Focal du PARESI lors de la construction du Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina.
- Question n° 3 : Il est rapporté que certains résidents auraient donné respectivement des parcelles à bâtir et des terrains pour les cultures. Malheureusement, cette question n'a pas encore été résolue.
- Question n° 4 : Il est rapporté qu'il y aurait eu une promesse selon laquelle des résidents ayant donné des parcelles pour la construction recevraient en contrepartie des maisons construites par PARESI, mais l'assemblée n'a pas été en mesure de confirmer ou d'infirmer cette information.
- Question n° 5 : Il est rapporté que des agents du Gouvernement ou des O.N.G. ne contactent pas l'autorité administrative communale et celle à la base lorsqu'ils effectuent des descentes sur terrain alors qu'ils ne maîtrisent pas souvent les réalités de terrain ; ce qui occasionnent des problèmes à l'administration qui doit intervenir pour trouver des solutions à des problèmes dont elle n'est pas nécessairement responsable.
- Question n° 6 : Il y a eu une « erreur de procédure » lors de la distribution des vivres et d'autres aides à Nyabigina, laquelle assistance a été accordée uniquement aux rapatriés vivant dans Village Rural Intégré (VIR); ce qui a poussé les résidents à se rétracter en reprenant les terres cultivables qu'ils avaient concédées aux rapatriés vivant dans ce village.
- Question n° 7 : La liste des gens qui ont cédé une partie de leurs terres cultivables n'a pas été bien confectionnée et nécessite d'être retouchée.
- Question n° 8 : Les gens ne comprennent pas comment on procède pour désigner ceux qui vont travailler sur les projets du PNUD initiés dans ce village. En effet, la majorité des résidents et des rapatriés vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina ne sont pas au courant de la procédure à suivre pour être recruté sur ces projets financés par le PNUD.
- Question n° 9 : Des gens racontent que certaines propriétés foncières n'auraient pas été morcelées pour des raisons inavouées.

- Question n° 10 : D'autres racontent que certaines personnes ayant cédé des propriétés foncières aux rapatriés n'auraient plus d'espaces cultivables suffisants. Malheureusement, cette question n'a pas encore été résolue.
- Question n° 11 : Il est rapporté que certains rapatriés ont bénéficié respectivement des parcelles pour la construction de maisons et des terres agricoles alors qu'elles ont leur propre adresse connue de tout le monde. Elles auraient été identifiées surtout au sein du groupe des femmes vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina.
- Question n° 12 : La question relative à l'exploitation des palmiers à huile se trouvant respectivement dans les parcelles et dans les champs alloués aux rapatriés n'a pas encore trouvé de solution.
- Question n° 13 : On avait promis des titres de propriétés des terres cultivables allouées aux rapatriés vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina et aux résidents ayant cédé ces terres cultivables. Mais, jusqu'à ce jour, cette promesse n'a pas eu de suite.
- Question n° 14 : Il faudrait placer des agents de la Police de l'Air et des Frontières (PAFE) pour orienter les étrangers mariés à des Burundais (hommes et femmes) et les aider à avoir les papiers nécessaires pour résider dans le pays.
- Question n° 15 : Les rapatriés vivant au Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina ne sont pas au courant des procédures d'enregistrement au Bureau de l'État civil et de celui de l'Immigration, ainsi que des procédures judiciaires.
- Question n° 16 : La CNTB met beaucoup de temps pour régler les litiges fonciers et d'autres biens appartenant aux rapatriés vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina; cela handicape beaucoup leurs projets de développement parce qu'ils ne savent pas si oui ou non ils vont rester dans le village où pourront réintégrer leurs propriétés foncières.
- Question n° 17 : L'on a observé un manque de collaboration entre les rapatriés vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina et l'autorité administrative à la base. Ils ne sont pas tous bien renseignés sur l'organisation administrative de notre pays.
- Question n° 18 : Il y aurait des rapatriés vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina qui auraient reçu des terres cultivables, mais sont bloqués par les résidents qui croient qu'ils ont subi une injustice de la part de l'État.
- Question n° 19 : Le Gouvernement du Burundi a fait beaucoup de promesses aux réfugiés avant leur rapatriement, mais n'a pas été en mesure de les honorer toutes.
- Question n° 20 : Il y a une incompréhension au sein de la population si oui ou non les propriétés foncières du village de Nyabigina font partie des paysannats

appartenant à l'État ou qu'elles sont alors des terres cultivables appartenant à la population.

- Question n° 21 : Les rapatriés du Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina ont le ressentiment de ne pas jouir pleinement de leurs droits de citoyens, plus particulièrement ceux qui sont venus du Congo parce qu'on continue de les appeler des « Babembe », des « Congolais », des « Réfugiés du Congo » et d'autres injures qui leur font beaucoup de peine.
- Question n° 22 : Très souvent, les rapatriés ignorent les responsables de l'administration et s'adressent uniquement à leurs représentants au sein du village tout en espérant que ceux-ci sont les seuls capables de trouver rapidement des solutions à leurs problèmes.
- Question n° 23 : Les rapatriés se plaignent de ne pas avoir des représentation au sein de l'administration locale ; raison pour laquelle ils pensent que leurs problèmes ne trouvent jamais de solutions adéquates.

7. Liste des questions étudiées au sein des groupes

- Question n° 1 : Qu'est-ce qui pourrait être envisagé pour que les rapatriés puissent accéder aux terres cultivables qui leur ont été attribuées ?
- Question n° 2 : Qu'est-ce qui pourrait être envisagé pour les promesses faites aux réfugiés avant le rapatriement par le Gouvernement du Burundi puissent être honorées?
- Question n° 3 : Qu'est-ce qui pourrait être envisagé pour que les rapatriés vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina et ayant des conflits fonciers à la CNTB pour que ces derniers puissent être tranchés rapidement afin qu'ils soient définitivement fixés sur leur sort?
- Question n° 4 : Qu'est-ce qui pourrait être envisagé pour que les rapatriés puissent avoir accès à leurs champs se trouvant dans les propriétés foncières qui leur ont été attribuées, mais ont l'accès est bloqué par les résidents mécontents ?
- Question n° 5 : Quelle réponse peut-on donner à la question de savoir qui doit gérer les palmiers à huile se trouvant dans les parcelles et champs attribués au rapatriés vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) à Nyabigina ?

8. Recommandations formulées sur chacune des questions posées :

- 1. Concernant la question relative aux résidents qui ont accepté de donner des parcelles pour la construction tout en leur promettant de leur donner d'autres terrains de superficie égale dans la zone réservée aux cultures,** après avoir écouté les explications fournies par le Conseiller Principal du Gouverneur, il est apparu au grand jour que ces terrains ne peuvent pas être disponibles vu que même les rapatriés

n'ont pas été tous servis que ce soit au niveau des parcelles pour la construction ou des terres cultivables.

Pour le cas des résidents qui ont donné 5, 6 ou plus de parcelles à bâtir, mais qui n'ont pas bénéficié d'une maison pour la simple raison que leurs noms ne sont pas apparus sur la liste des bénéficiaires, il est créé une équipe technique dirigée par le Conseiller Principal du Gouverneur de Makamba qui est chargée de mener des enquêtes en vue de répondre à cette revendication.

Le Point Focal de PARESI a assuré que si de tels cas existent réellement, il pourra les servir au même titre que les premiers bénéficiaires. Par conséquent, la liste des résidents qui ont cédé une partie de leurs terres cultivables et d'autres qui ont donné des parcelles pour la construction sera retouchée par l'équipe technique et confirmée par toutes les parties prenantes dans ce village.

2. **Concernant les résidents qui ont cédé des terres cultivables aux rapatriés**, ils vont bénéficier des titres de propriété en rapport avec la partie restante de leur propriété foncière au moment où il y aura également l'attribution de ces papiers aux rapatriés ayant bénéficié des terres à cultiver. Il est créé une équipe technique qui est chargée d'inventorier tous les bénéficiaires potentiels en vue de préparer pour signature.
3. **Concernant les agents du Gouvernement ou des O.N.G. qui ne contactent pas l'autorité administrative communale lors de leurs descentes sur terrain**, les participants ont recommandé de changer complètement cette habitude et accepter d'associer les autorités provinciales, communales et celles à la base dans la planification, l'exécution et l'évaluation des activités prévues dans la commune de leur ressort.
4. **Concernant l'« erreur de procédure » qui a été observée lors de la distribution des vivres et d'autres aides aux rapatriés vivant dans Village Rural Intégré (VIR) uniquement**, le Directeur en charge du Rapatriement a assuré que cette erreur ne pourra plus se répéter et a promis que dorénavant, ses agents vont servir les rapatriés et les résidents partenaires du Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina. Cette réponse rassurante a beaucoup détendu l'atmosphère.
5. **Concernant ceux qui se plaignent du manque de transparence lors du recrutement des gens devant travailler sur les projets financés par le PNUD**, le Responsable du PNUD, Zone Sud a insisté que le critère à considérer est uniquement la vulnérabilité des familles. Seules les personnes indigentes devraient être retenues sur ses projets et programmes. Il a aussi indiqué qu'il est du devoir des autorités administratives locales de veiller à effectuer ce recrutement dans la transparence totale notamment en convoquant des réunions où tout le monde peut confirmer et infirmer les noms qui leur sont soumis en donnant des arguments convaincants.

6. **Concernant ceux qui se plaignent que certaines propriétés foncières n'auraient pas été morcelées pour des raisons inavouées**, l'équipe technique dirigée par le Conseiller Principal du Gouverneur de Makamba est chargée de mener des enquêtes en vue de répondre à cette revendication. La décision que toute personne résidant sur des terres du paysans doit céder une partie aux rapatriés est irrévocable.
7. Aussi, l'équipe technique va étudier le cas des personnes ayant cédé des propriétés foncières aux rapatriés qui n'auraient plus d'espaces cultivables suffisants en vue leur restitution.
8. **Concernant des rapatriés (femmes) qui occuperaient illégalement des parcelles et des terres cultivables**, l'équipe technique va étudier des cas ciblés et proposer des mesures appropriées à appliquer.
9. **Concernant le question relative à l'exploitation des palmiers à huile se trouvant respectivement dans les parcelles et dans les champs alloués aux rapatriés**, il a été proposé d'apporter de nouveaux plants de palmiers, en nombre égal de ceux comptés dans la parcelle et les champs du rapatriés quitte à les planter chez l'un et l'autre. Le résident propriétaire des anciens palmiers pourra continuer à les exploiter pendant une période de 3 ans. Il va alors céder ces anciens palmiers au rapatrié, car les nouveaux palmiers auront commencé à produire.
10. **Concernant le besoin exprimés par les ménages ayant des époux étrangers qui souhaiteraient bénéficier des conseils et orientations en vue de bénéficier de permis de séjour en bonne et due forme**, il a été recommandé à l'Administrateur de la Commune Nyanza-Lac d'organiser des visites régulières au Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina pour informer et former les rapatriés sur divers aspects de la vie nationale. Au besoin, il serait assisté par des agents qualifiés dans les domaines ciblés. Ce serait notamment l'occasion d'évoquer des questions relatives à l'immigration et l'établissement au Burundi pour les étrangers, l'organisation du Bureau d'Etat civil et de celle des cours et tribunaux, etc.
11. **Concernant les litiges fonciers et d'autres biens qui sont placés entre les mans de la CNTB et qui freinent les initiatives des rapatriés**, il a été recommandé à cette dernière d'accélérer l'étude des dossiers des rapatriés du Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina afin de leur permettre de se décider s'ils vont ou non finalement y rester.
12. **Concernant le manque de collaboration entre les rapatriés vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina et l'autorité administrative à la base**, il a été vivement recommandé que ces derniers puissent reconnaître les administratifs à la base et obéir à leurs directives. Parallèlement, il a été suggéré à l'administration communale de les incorporer dans les différents organes de prise de décision afin qu'ils se sentent bien représentés.

13. **Concernant la difficulté qu'éprouvent les rapatriés** à accéder aux terres cultivables leur alloués par l'Etat suite au blocage occasionné par les résidents, il a été décidé que ces derniers puissent procéder à la récolte finale de leurs champs au 31/06/2012 afin de permettre aux rapatriés de préparer la terre pour la saison culturale du mois de septembre 2012.
14. Concernant les promesses que l'Etat a fait aux réfugiés avant le rapatriement, il a été recommandé à l'Etat et ses principaux partenaires tels que le PNUD et le PARESI de continuer à financer des activités de développement socio-économique pour que le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina soit réellement un modelé pour tout le pays. Mais, pour des cas jugés irréalisables, l'Etat devrait l'expliquer clairement à la population.
15. **Concernant les rapatriés du Congo qui subissent des humiliations de toutes parts**, M. l'Administrateur communal de Nyanza-Lac a promis de multiplier des réunions de sensibilisation en vue de renforcer l'entente et la cohabitation pacifique entre les différents groupes vivant dans le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina. Et pour des cas de récidive, il a promis de prendre des sanctions à l'endroit des personnes qui seront jugées coupables de ces manifestations d'agressivité et de mépris.
16. **Concernant les rapatriés qui ne respectent pas hiérarchie administrative lors de leurs revendications auprès de l'autorité**, il leur a été demandé de respecter scrupuleusement l'autorité communale et de se référer à celle-ci en cas de problèmes, car il revient à elle d'apprécier les cas lui soumis et au besoin les transmettre à l'autorité hiérarchique, au niveau provincial et du ministère de tutelle.
17. **Concernant les rapatriés qui se plaignent de ne pas être représenté dans l'administration**, il a été recommandé à l'Administrateur communal de Nyanza-Lac de les incorporer dans la structure administrative en faisant élire notamment des chefs de 10 ménages, de cellules et de collines afin de dissiper leurs inquiétudes qu'ils sont privés de parole ou subissent l'injustice des résidents.

CONCLUSION

Les travaux de l'atelier ont été clôturés dans la soirée du 26/04/2012 et les participants ont été invités à un cocktail.

A cette occasion, M. Mbazumutima Théodore a rappelé les défis rencontrés au Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina, les principales conclusions et recommandations auxquelles l'atelier a abouti et les activités planifiées dans le cadre de ce programme de « Promotion du dialogue entre les rapatriés et les résidents du Village Rural Intégré (VRI) de la colline Nyabigina, Zone Kabonga en Commune Nyanza-Lac. »

Il a félicité l'équipe technique et son Président pour la confiance mise en eux et de la lourde responsabilité qui leur est confiée.

M. Mbazumutima Théodore a aussi rappelé qu'en date du 15/05/2012, tous les participants sont invités à participer à une descente sur terrain à Nyabigina pour procéder à la restitution à la population de toutes les conclusions et recommandations issues de ce séminaire, suivi de la présentation de l'équipe technique formée pour le mettre en application. Ainsi, cette visite pourra redonner de l'espoir à la population, restaurer la confiance perdue entre les différents groupes de rapatriés et de résidents de Nyabigina, d'un côté et l'administration communale et celle à la base de l'autre.

Ils se sont également donné rendez-vous au Bureau communal de Nyanza-Lac dans la matinée du 15/05/2012 afin de partir tous ensemble vers le Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina en vue de rencontrer la population.

M. Mbazumutima Théodore a demandé à l'Administrateur communal de Nyanza-Lac d'informer à l'avance la population afin qu'elle réponde massivement à cette invitation.

Il a demandé aussi aux participants issus des Ministères, des Organisations Internationales et des ONG locales d'amener ce jour leurs plans d'action en vue de la mise en œuvre des recommandations formulées au cours du présent atelier.

M. Mbazumutima Théodore, Coordinateur du Projet, a clôturé l'évènement en remerciant tous ceux qui ont répondu à l'invitation conjointe de Rema Ministries et de M. l'Administrateur de la Commune Nyanza-Lac. Il leur a souhaité un bon voyage de retour et d'assurer le Plaidoyer des Rapatriés et des Résidents du Village Rural Intégré (VIR) de Nyabigina.

Fait à Makamba, le 26/04/2012

RAPPORTEUR:

SABUZI Simeon

COORDINATEUR DU PROJET:

MBAZUMUTIMA Theodore

LISTE DES PORTICIPANTS

N°	Nom	Prénom	Occupation
1	Bangirinama	Andre	Chef de Zone Kabonga
2	Bazeyi	Jean	Rapatrié de Rumonge, Karagara
3	Bizimana	Renovat	MIPAREC
4	Bizimana	Dismas	Président du Conseil Communal Nyanza-Lac
5	Bukuru	Charlotte	Résident de Nyabigina
6	Butoyi	Bernard	Administrateur communal de Mabanda
7	Habonayo	John	
8	Hakizimana	Esperance	Rapatrié de Nyabigina
9	Harerimana	Emmanuel	Résident de Nyabigina
10	Harerimana	Frederic	Rema Ministries
11	Havyarimana	Remy	Maison Lueur d'Espoir, La Maison
12	Kabura	Prudence	Administrateur communal de Nyanza-Lac
13	Kabura	Cyriaque	Conseiller Principal du Gouverneur de Makamba
14	Kameya	Jean-Claude	PARESI, Coordonateur d'Antenne Makamba
15	Manirambona	Michel	Résident de Nyabigina
16	Masabo	Ezechiel	Résident de Nyabigina
17	Mbazumutima	Theodore	Rema Ministries
18	Mgr. Nyaboho	Martin Blaise	Evêque et R. L. Diocese de Makamba
19	Misago	Zachee	Administrateur communal de Kayogoro
20	Mpawenayo	Kassim	Chef de colline Nyabigina
21	Mugabonihera	Amisi Peniel	VP Conseil Communal N.Lac
22	Nahimana	Adele	Rapatrié de Nyabigina
23	Nahimana	Esperance	Rapatrié de Nyabigina
24	Nakumuryango	Remy	IRIAKANABU N.Lac
25	Ndabirore	Monique	Résident de Nyabigina
26	Ndikumana	Gerard	Administrateur communal de Rumonge
27	Ngoga	Eric	IRC Makamba
28	Nindereye	Pierre	Association Twungubumwe
29	Nitunga	Francois	Rema Ministries
30	Niyonkuru	Omer	Directeur de l'Amenagement du Territoire
31	Nizigiyimana	Jean-Bosco	CTAS Kibago
32	Nizigiyimana	Renee Micheline	Rema Ministries
33	Nkeshimana	Isaac	Résident de Nyabigina
34	Nkurunziza	Ernest	Synergie de la Reforme Agraire
35	Nsabimana	Ildephonse	Ligue Iteka Bujumbura
36	Nsabiyumva	Jerome	Association Turikurutonde
37	Nshimirimana	Yves	PAFE
38	Ntimirangeza	Leonard	Chef de colline Nyabigina

39	Ntunzwenayo	Ernest	Chef du village de Nyabigina
40	Nyandwi	Juma	Rapatrié de Nyabigina
41	Nyandwi	Goreth	Résident de Nyabigina
42	Sabuzi	Simeon	Rema Ministries
43	Sebarinda	Merthus	Ligue Iteka N.Lac
44	Simbarakiye	Reverien	Directeur du Rapatriement
45	Singirankabo	Celestin	Chef de colline Adjoint de Nyabigina
46	Sinuguruza	Japhet	Chef de colline Nyabigina
47	Yamuremye	Fabien	Directeur de PARESI